Image not found or type unknown

contrat de prestation alimentation gaz de ma maison

Par **mb22410**, le **10/04/2012** à **12:18**

Bonjour . J'ai conclu un contrat (2800 euros) pour l'alimentation en gaz de ma maison (limite domaine public/privé à mon habitation tranchée pose tuyau racccordement etc....) .
Je n'ai pas versé de somme ; aucune date n'est indiqué sur le contrat ; j'essaie en vain depuis 3 semaines de contacter l'entreprise pour la 1 partie des travaux : RIEN :
Question : puis annuler le contrat et sous quelles conditions ?
Meri d'avance .MB

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés